



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Georgian Downs			
<b>Date</b>	Mardi 16 août 2022	<b>Heure de départ</b>	19 h 15	
	Partiellement nuageux (Temp. : 20 °C)	<b>Vent :</b>	5 km/h Nord	
<b>État de la piste</b>	Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	<b>Inscriptions totales</b>	79
<b>Total des paris mutuels</b>	\$211,587			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
John Dorion	George Peters	Fred Brethour (à distance)

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

Katelynn Rourke en formation ce soir.

### 2 Divisions Prospect Series – Pouliches trotteuses de trois ans

La Décision #1838261 a été rendue pour un résultat d'analyse positif de Classe III (cobalt), pour le cheval, "Shes a Gunslinger", inscrit dans la Course 2, déroulée le 19 juin 2022 sur l'hippodrome Dresden Raceway.

L'entraîneuse, Catherine Gaudreau, a enfreint les règles sur les courses de chevaux de la CAJO 9.09(b), 26.02.01, 26.02.02, 26.02.02(c,e).

Catherine Gaudreau s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$1000 ainsi qu'une suspension de conduite complète de 15 jours, à être purgée du 22 août au 5 septembre 2022, inclusivement. Conformément aux règles sur les courses de

chevaux de la CAJO 9.13 et 18.08.01, le cheval, “Shes a Gunslinger”, a été disqualifié et non placé.

La Décision #1838401 a été rendue au nom de Catherine Gaudreau pour avoir enfreint les règles sur les courses de chevaux de la CAJO 6.53(a) et 26.02.03(e). On a administré oralement une substance dans les 24 dernières heures avant la course déroulée le 19 juin 2022. Catherine Gaudreau s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200.

### **Courses :**

Course 1 – Un retard de 30 minutes avant la course a été enregistré, comme il n’y avait pas d’ambulanciers paramédicaux sur place. À 19 h 40, Dexter Hunte, le directeur de Georgian Downs, nous a appelés pour nous informer qu’il avait deux personnes qualifiées et en possession d’un équipement paramédical.

**Enquête** après le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille. Le #7, “Dream With Me”, (Boyd), arrivé en 4<sup>e</sup> position, éprouve des difficultés provoquées par lui-même. Aucune infraction signalée.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/VKBBWEkmQ6c>

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Nous avons reçu l’appel de la part du vétérinaire officiel lors de la parade préalable à la course. Le #3, “Ruby Two Shoes”, a été retiré (boiteux). On a opéré un remboursement de \$322. Rien à signaler.

Les ambulanciers paramédicaux de “Real Medic” sont arrivés pour le reste des courses.

Course 4 – Le #2, “Brave World”, a terminé la course avec de l’équipement brisé (crevaisin).

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Le #1, “Jula Marianne”, a fait un bris d’allure au départ. Il a été inscrit sur la liste des juges et devra se qualifier pour les bris d’allure.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

**Réclamations :**

**Course 6**

“Sauble Attack” (1), pour \$22,500, par le propriétaire POPPOPX4 Stable, nouvel entraîneur Paul Court.